



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – N° 2025-06

Date de convocation : 18/02/2025  
Date d'affichage : 19/02/2025

Membres en exercice : 12  
Présents : 7  
Votants : 9  
Pouvoirs : 2

### Séance du 25 Février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq février à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel-en-Dombes, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Commune en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Dominique PETRONE, Maire de Saint-Marcel-en-Dombes.

### Présents :

- Madame Dominique THONIEL
- Messieurs Mourad RAHMANI, Éric MERLINO, Romain AIMAR, Dominique PETRONE, Xavier LANTHEAUME et Martial FAILLET

### Absents :

Excusé(e)s : Mesdames Anne-Hélène MATHIEU et BÉLINDA OUILLON, Monsieur Christophe COLOMB

Excusés ayant donné procuration : Madame Elizabeth MAQUET a donné pouvoir à Mourad RAHMANI et Madame Sylvie PEGOURIE a donné pouvoir à Dominique PETRONE

Secrétaire de séance : Dominique THONIEL

### Objet : PROJET SALLE PÉRISCOLAIRE A L'ÉCOLE - ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée concernant les travaux d'extension de l'école

La consultation était divisée en 9 lots :

- Lot 01 : Terrassement – VRD
- Lot 02 : Gros Œuvre
- Lot 03 : Charpente bois – couverture bac acier – Bardage - étanchéité
- Lot 04 : Serrurerie
- Lot 05 : Menuiserie extérieures et intérieures bois
- Lot 06 : Plâtrerie – Peinture
- Lot 07 : Carrelage – Faïence
- Lot 08 : Plomberie – CVC
- Lot 09 : Electricité

L'annonce légale a été envoyée le 19/11/2024 pour parution dans le journal papier LA VOIX DE L'AIN ET LE PROGRES DE L'AIN le 22/11/2024.

La consultation a été mise en ligne sur le profil acheteur <http://marchespublics.ain.fr> le 22/11/2024 et la réponse électronique obligatoire sur ce même support.

Date limite de remise des offres le 18/12/2024 à 12 H 00.

La consultation comportait des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) (ex options)

Lot 06 : Plâtrerie – Peinture

PSE 1	Saturateur bois (incolore) sur menuiseries extérieures.
PSE 2	Habillage de murs en dalles acoustique (non démontable) à base de laine de bois.

Accusé de réception en préfecture  
001-210103719-20250225-2025-06-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2025  
Date de réception préfecture : 06/03/2025

Lot 08 : Plomberie – CVC

PSE 1	Ensemble Kitchenette
PSE 2	Ensemble meuble change

Lot 09 : Electricité

PSE 1	Appareillage éclairage
-------	------------------------

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après,

Prix : 40 % :	40/100
Note = (Pmin / Poffre) x 40	
Valeur technique : Définition et appréciation du critère :	60/100
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens humains et matériels affectés au chantier –20 points</li> <li>• Mode opératoire, organisation, méthodologie –20 points : Mode opératoire, organisation et méthodologie mis en place pour garantir le respect du planning et la bonne réalisation des prestations.</li> <li>• Matériaux proposés par l'entreprise –20 points : Qualité des principaux matériaux et fiches techniques correspondantes Pour les lots 3 et 5 précisions supplémentaires à apporter sur la provenance des bois en conformité avec les prescriptions du CCTP</li> </ul>	

Une note globale sera attribuée par addition des notes précitées pondérées.

L'offre recevant la note globale la plus haute sera déclarée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par l'équipe de Maîtrise d'œuvre représentée par LMO ARCHITECTES le mandataire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Sur la base de ces éléments,

Vu les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande Publique,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Décide d'attribuer les marchés comme suit :

- ⇒ Lot 01 : Terrassement – VRD à l'entreprise SOMEK pour un montant de 51 954,00 € HT
- ⇒ Lot 02 : Gros Œuvre à l'entreprise SOMEK pour un montant de 107 604,25 € HT
- ⇒ Lot 03 : Charpente bois – couverture bac acier – Bardage - étanchéité à l'entreprise VAGANAY pour un montant de 225 137,01 € HT
- ⇒ Lot 04 : Serrurerie à l'entreprise ARTI MET pour un montant de 9 080,00 € HT
- ⇒ Lot 05 : Menuiserie extérieures et intérieures bois à l'entreprise MONTBARBON pour un montant de 94 605,47 € HT
- ⇒ Lot 06 : Plâtrerie – Peinture à l'entreprise GENAUDY pour un montant de 12 623,72 € HT comprenant la PSE 1 qui est retenue. Le PSE 2 n'est pas retenue
- ⇒ Lot 07 : Carrelage – Faïence à l'entreprise AMVR POUAPON pour un montant de 13 044,10 € HT
- ⇒ Lot 08 : Plomberie – CVC à l'entreprise BRACHET COMTET pour un montant de 51 000,00 € HT hors PSE 1 et 2 non retenues.
- ⇒ Lot 09 : Electricité à l'entreprise ICSEL pour un montant de 44 935 € HT hors PSE 1 non retenue

Accusé de réception en préfecture  
001-210103719-20250225-2025-06-DE  
Date de transmission : 06/03/2025  
Date de réception préfecture : 06/03/2025

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés de ces lots et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à leurs exécutions.
- **DIT** que les dépenses seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal de la commune en dépenses d'investissement

Certifié exécutoire par :  
Transmission en préfecture le ...../..... /2025  
Accusé le ..... /..... / 2025  
Dominique PETRONE, Maire

Le Maire, Dominique PETRONE



Accusé de réception en préfecture  
001-210103719-20250225-2025-06-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2025  
Date de réception préfecture : 06/03/2025